



Les Ministres du COMESA en charge de l'Industrie et des Infrastructures (transports, TIC et énergie) lors de la cérémonie d'ouverture conjointe à Nairobi

La Stratégie industrielle du COMESA est désormais en cours d'exécution

Le 21 juin, les Ministres ayant en charge l'Industrie dans les 21 États membres ou leurs représentants ont approuvé le Plan d'action et les Lignes directrices régionales de la Politique de contenu local, lors de leur 3e réunion tenue à Nairobi (Kenya).

Cette étape a ouvert la voie à la mise en œuvre de la Stratégie industrielle du COMESA, qui vise à soutenir la transformation structurelle des économies régionales grâce à une industrialisation durable et inclusive.

Dans leur décision, les Ministres ont exhorté les États membres à intégrer les activités du Plan d'action régional dans leurs Plans nationaux de développement industriel. En outre, ils ont exhorté lesdits États membres à allouer des budgets pour mettre en œuvre leurs plans de développement industriel en synergie avec les activités régionales et conformément à la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (IDDAIII).

La réunion de deux jours était présidée par la Ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat de Madagascar, Mme Lantosoa

Rakotomalala, qui est également présidente en exercice du Conseil des ministres du COMESA. Les Ministres de l'Industrie ont adopté la Stratégie industrielle du COMESA en septembre 2017. À cette occasion, ils avaient également chargé le Secrétariat d'élaborer un Plan d'action bien chiffré, assorti de délais et de responsabilités.

Les Ministres avaient en même temps demandé au Secrétariat d'élaborer des Lignes directrices de la Politique régionale du contenu local qui constitueraient l'un des moyens de mise en œuvre du programme d'industrialisation régionale.

Les objectifs spécifiques de la Stratégie industrielle du COMESA 2017-2026 sont les suivants: augmenter les produits et les exportations à valeur ajoutée en pourcentage du PIB par rapport aux estimations actuelles de 9% et les porter à 29% d'ici 2026; porter la part de l'industrie manufacturière dans le PIB à 20% d'ici 2026; et accroître les exportations intrarégionales de produits manufacturés par rapport au total des importations de produits manufacturés dans la région de 7% à 20% d'ici 2026.

Dans son allocution d'ouverture de la réunion

ministérielle, le Ministre du Commerce, de l'Industrialisation et des Coopératives du Kenya, M. Peter Munya, a souligné la nécessité pour la région de développer et d'inculquer au public un goût préférentiel pour ses propres biens et services.

«Nous ne pouvons pas parler d'industrialisation et de développement d'infrastructures sans considérer les politiques et réglementations relatives au contenu local comme instruments économiques appropriés à utiliser pour faire avancer le développement régional par l'exploitation des ressources disponibles au niveau local», a déclaré M. Munya.

Il a observé que le COMESA et l'Afrique en général sont dotés de vastes ressources tant matérielles qu'humaines et qu'il était temps que la région élabore des stratégies pour les exploiter au mieux de leur développement.

«Afin de tirer pleinement parti du contenu local, il est nécessaire que les dirigeants politiques, les professionnels, les capitaines de l'industrie et les consommateurs en général fassent preuve de bonne volonté et d'engagement tous azimuts»,

Le nouveau projet SPS améliorera l'accès aux marchés des exportations agricoles



Les délégués participant à la réunion de lancement du projet P-IMA au Kenya.

Les pays de la région devraient accroître l'accès de leurs produits agricoles aux marchés suite au lancement d'un nouveau projet de renforcement des capacités: «Intégration du renforcement des capacités SPS dans le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) et dans d'autres cadres de politique nationale visant à améliorer l'accès aux marchés».

Le projet dispose d'un budget de 464 075 USD, dont 390 075 USD ont été fournis par le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC). Le FANDC est un centre mondial de coordination et de connaissances de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui réunit des experts du commerce, de la santé et de l'agriculture du monde entier afin de relever les défis persistants et émergents en matière de SPS et de rechercher des solutions conjointes cohérentes.

Le projet couvre cinq pays membres du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA): Kenya, Ouganda, Rwanda, Éthiopie et Malawi. Il est mis en œuvre dans le Cadre du projet « Priorité des investissements dans les mesures SPS pour l'accès aux marchés » (P-IMA), une initiative du FANDC.

Le Kenya est le 2e pays après l'Ouganda à commencer à mettre en œuvre le projet par le biais de la réunion de lancement et du dialogue de haut niveau avec les parties prenantes qui se sont déroulés le 24 juin, suivis d'une formation sur le P-IMA tenue du 25 au 27 juin à Nairobi.

.....

«Près de 70% des ONT déclarés dans la région sont constitués d'obstacles techniques au commerce (OTC) et de mesures SPS», a-t-il déclaré.

Le cadre P-IMA est une approche factuelle visant à informer et à améliorer les processus de planification et de prise de décision en matière de SPS. Le cadre aide à lier les investissements SPS aux objectifs des politiques publiques en ce qui concerne notamment la croissance des exportations, la productivité agricole et la réduction de la pauvreté.

La réunion a été ouverte par M. Chris Kiptoo, Secrétaire principal du Ministère du Commerce. Dans son allocution prononcée par Mme Helen Kenani, Directrice adjointe du Commerce extérieur, il a déclaré que la diversité des capacités SPS dans les pays du COMESA et sur le continent compromet les possibilités de la région à commercer avec elle-même.

«La diversité des forces et des faiblesses sur le continent exige une plus grande collaboration entre les pays appartenant à la même zone de

libre-échange (ZLE), en particulier la ZLECAF qui vient d'entrer en vigueur», a déclaré M. Kiptoo.

Il a fait remarquer que le respect des mesures SPS ouvrait d'énormes possibilités d'exportation pour les producteurs et les exportateurs aux niveaux intrarégional et international.

Actuellement, le commerce intra-COMESA reste faible par rapport aux autres régions. Il représente environ 11% du total des exportations du COMESA, la majorité des produits commercialisés ayant une faible valeur ajoutée.

M. Thierry Kalonji, Directeur de l'Agriculture et de l'Industrie du COMESA, a attribué cette situation au manque de diversification industrielle, à l'existence d'obstacles non tarifaires tels que les exigences en matière de normes sanitaires, les contraintes relatives à l'offre et la lourdeur des formalités à la frontière.

«Près de 70% des ONT déclarés dans la région sont constitués d'obstacles techniques au commerce (OTC) et de mesures SPS», a-t-il déclaré. «S'ils ne sont pas résolus, nos pays auront du mal à tirer parti des accords commerciaux gigantesques tels que la Tripartite et la Zone de libre-échange continentale.»

Il a cité certains des problèmes relatifs aux mesures SPS auxquels les pays sont confrontés et que le nouveau projet cherche à résoudre: normes et cadres réglementaires OTC variés selon les États membres, absence de bonnes pratiques réglementaires et faible niveau de conformité dans les secteurs public et privé.

Sachant que la majorité des 21 États membres du COMESA dépendent essentiellement du secteur agricole, de la pêche et de l'élevage, M. Kalonji a déclaré que la production et le commerce de produits agricoles et halieutiques étaient hautement prioritaires, ne serait-ce que pour agir comme tremplin vers l'industrialisation.



La mise à niveau des laboratoires de diagnostic et la gestion des pesticides constituent des domaines d'investissement prioritaires



Mme Roshan Khan du FANDC/OMC dispense la formation sur l'outil P-IMA

La mise à niveau et l'accréditation des laboratoires d'analyse des produits agricoles destinés à l'exportation et la gestion des pesticides ont été identifiées comme des domaines prioritaires qui pourraient bénéficier du nouveau projet du COMESA d'intégration du renforcement des capacités en matière de normes sanitaires et phytosanitaires (SPS) dans les politiques réglementaires nationales. Tel est l'avis des experts du secteur qui ont participé au Kenya à une formation de 3 jours sur un cadre permettant d'identifier et de hiérarchiser les problèmes des normes sanitaires qui empêchent l'exportation de produits de base agricoles.

Le cadre est connu sous le nom de «Priorité des investissements SPS pour l'accès aux marchés (P-IMA)» et a été mis au point par le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC), une agence de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Trente experts des secteurs public et privé du Kenya opérant dans les différents domaines concernés à savoir : l'agriculture, l'élevage, la santé, la normalisation et les secteurs connexes, ont participé à la formation organisée par le COMESA et le FANDC.

La formation vise à doter les institutions chargées de la production et de l'exportation de produits issus de l'agriculture et de l'élevage des compétences nécessaires pour utiliser l'outil P-IMA afin d'identifier les priorités SPS pouvant être intégrées dans les cadres de planification et d'investissement nationaux. Une formation similaire a été dispensée en Ouganda, et d'autres sessions sont prévues pour le Rwanda, le Malawi et l'Éthiopie, le reste des cinq pays participants.

Lors de la formation, des secteurs clés ayant des problématiques SPS qui affectent les exportations du Kenya ont été identifiés. Il s'agit de l'horticulture et de l'élevage, et les problèmes concernent principalement la gestion des pesticides et les diagnostics en laboratoire.

Dans le secteur de l'élevage, les problèmes SPS concernent principalement la viande et les produits à base de viande. Les produits non transformés tels que les légumes, les fruits (avocat, noix de macadamia, ananas, pois et haricots) ont été cités comme étant les plus susceptibles aux problématiques SPS que les produits transformés d'où parfois le rejet des exportations par les pays importateurs.

Les cinq principales destinations des exportations du Kenya sont le Pakistan, l'Ouganda, les États-Unis, les Pays-Bas et le Royaume-Uni, qui représentent 43% des exportations totales.

Les pays qui participent au programme devraient constituer un groupe de travail composé d'experts de tous les secteurs clés. Ceux-ci présenteront le dossier de leur pays respectif sur les questions prioritaires SPS issues de diverses chaînes de valeur, qui nécessitent des inventions et qui seront finalement présentées à des investisseurs potentiels pour un appui dans la mise en œuvre.

Mme Roshan Khan du FANDC a dispensé la formation et a proposé que chaque pays participant au projet envisage d'avoir un champion pour assurer le leadership, soit au niveau institutionnel ou une personnalité de haut niveau. Cela garantira que les questions SPS soient fermement intégrées dans les politiques nationales.

La Stratégie industrielle du COMESA...

► suite de la page 1

a-t-il déclaré.

S'agissant des Lignes directrices régionales de la Politique de contenu local, les Ministres ont indiqué que cet instrument allait permettre aux États membres de formuler des politiques similaires afin de maximiser les avantages locaux de l'industrialisation.

Ils ont toutefois convenu que les Lignes directrices régionales ne sont pas contraignantes mais constituent un outil d'orientation des États membres lors de la formulation de leurs politiques, lois et réglementations relatives au contenu local.

Lors de l'élaboration du cadre du contenu local, les Ministres ont conseillé aux États membres de prendre en compte les engagements auxquels ils ont souscrits : accords bilatéraux et multilatéraux, traités d'investissement bilatéraux et accords de libre-échange régionaux et continentaux afin d'éviter toute violation de ces dispositifs.

Le Ministre kényan a donc exhorté les États membres à mettre en place des mécanismes pour renforcer la collaboration dans le développement de chaînes de valeur durables afin d'accroître le commerce intra-communautaire de produits manufacturés.

Les Ministres ont exhorté les États membres à utiliser les Lignes directrices régionales pour élaborer ou réviser leurs Cadres de politique de contenu local et à apprendre les uns des autres par le partage d'expériences en la matière. Ils ont également donné instructions au Secrétariat du COMESA d'assister les États membres dans la formulation et la mise en œuvre de programmes de contenu local.

Afin d'assurer une mise en œuvre efficace, les Ministres ont chargé le Secrétariat du COMESA de faciliter la mobilisation des ressources financières et techniques nécessaires à l'exécution du Plan d'action régional.

La Secrétaire générale du COMESA, Mme Chileshe Kapwepwe, a remercié les Ministres d'avoir approuvé la Politique de contenu local et les Lignes directrices régionales. Ces outils, a-t-elle relevé, vont conduire au développement d'un secteur industriel dynamique et durable qui garantira des avantages équitables pour tous les habitants des

Le COMESA prend part au Forum d'évaluation globale de l'Aide pour le Commerce



Le COMESA participe au Forum d'Évaluation globale de l'Aide pour le Commerce 2019 de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui s'est ouvert à Genève (Suisse) le mercredi 3 juillet sous le thème «Soutenir la transformation et l'autonomisation économiques».

L'objectif de la réunion est d'examiner les politiques de diversification et d'autonomisation économiques qui sont essentielles pour atteindre les objectifs de développement durable, car la diversification économique offre une voie à l'autonomisation. Cette approche permettra ainsi aux femmes, aux jeunes et aux micro, petites et moyennes entreprises de s'adonner à l'activité commerciale.

Sous la conduite de la Secrétaire générale, Chileshe Mpundu Kapwepwe, la délégation du COMESA participera à une table ronde sur la promotion de l'intégration régionale par le biais des chaînes de valeur des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) et la résolution des problèmes d'accès aux marchés qu'affronte l'intégration régionale.

La délégation du COMESA comprend entre autres le Directeur de la Promotion des investissements et Développement du secteur privé, M. Thierry Kalonji, le Directeur des Affaires juridiques et institutionnelles, Brian Chigawa, et la Coordinatrice de l'Unité Aide pour le Commerce, Mme Hope Situmbeko.

Plus tôt, la Secrétaire générale a pris la parole lors de la 53e session du Groupe consultatif commun organisé par le Centre du commerce international à l'OMC, à Genève. Elle a parlé de la transformation structurelle du COMESA

comme condition préalable à l'industrialisation.

Les autres activités et événements de l'équipe du COMESA comprenaient une visite de courtoisie auprès du Directeur général de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, M. Francis Hurry, à son bureau à Genève. Les deux dirigeants ont discuté des domaines de coopération possibles dans le domaine de la propriété intellectuelle et de la manière dont ces droits peuvent être protégés dans l'espace COMESA, étant donné que de nombreuses innovations ont été identifiées. Ils ont convenu d'élaborer un mémorandum d'accord qui sera signé prochainement, couvrant notamment les innovations dans les secteurs des TIC, de l'habillement et du textile, ainsi que dans le secteur du cuir.

Lors de son séjour à Genève, la Secrétaire générale du COMESA et la Directrice exécutive du Centre du commerce international (CCI), Mme Arancha Gonzalez, ont signé un mémorandum d'accord visant à stimuler le commerce intra-africain.



La SG du COMESA et la Directrice exécutive du CCI, Arancha González après la signature du Protocole d'accord, au siège du CCI



La SG du COMESA et le DG de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, Francis Hurry, au siège de l'OMPI à Genève



15 pays du COMESA ont mis en place un Fonds pour le développement routier



La Présidente du Conseil des ministres du COMESA, Madame Rakotomalala Lantoso, à l'ouverture de la réunion ministérielle

Quinze des 21 pays du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) ont mis en place un fonds routier et une agence de développement routier dédiés à la maintenance et au développement des routes pour les réseaux routiers régionaux et nationaux.

Il s'agit des pays suivants: Burundi, Djibouti, Égypte, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Kenya, Libye, Madagascar, Malawi, Ouganda, Rwanda, Soudan, Zambie et Zimbabwe.

Pour la plupart de ces pays, le financement de l'entretien des routes provient de la taxe sur les carburants, tandis que le financement des nouvelles constructions et des travaux de réfection est réalisé par emprunt auprès de banques de développement et le soutien des partenaires de coopération.

Les experts des transports, TIC et énergie qui ont participé à la 11e réunion du Comité technique conjoint du COMESA sur les infrastructures, tenue à Nairobi (Kenya) du 17 au 19 juin, ont appelé les pays restants à créer de tels fonds. Les experts comprenaient des directeurs/secrétaires

généraux, des directeurs et d'autres cadres techniques des gouvernements et des institutions spécialisées des États membres.

La réunion a observé que les routes occupent la plus grande part du marché des transports de surface. Par conséquent, les pays du COMESA ont entrepris des réformes dans la gestion du secteur routier en vue de prendre en charge le financement de l'entretien régulier, de la réhabilitation et de la construction de nouvelles routes via la mise en place d'une administration des fonds routiers.

Le rapport et les recommandations des experts ont été présentés à la réunion conjointe des Ministres de l'Infrastructure en charge des transports, TIC et énergie et ont été adoptés le jeudi 20 juin 2019.

Parallèlement, le Secrétariat du COMESA a organisé des ateliers de sensibilisation au Programme de facilitation du transport et du transit de la Tripartite (TTTF) dans 6 États membres. Cette tâche fait partie des 710 000 euros fournis par l'Union européenne pour

soutenir les activités de sensibilisation.

Par conséquent, les pays ont commencé à soumettre des demandes d'assistance technique pour commencer à mettre en œuvre le programme TTTF. Le programme a été conçu pour aider les États membres à assimiler et à mettre en œuvre de manière coordonnée et synchronisée les réglementations, normes et systèmes régionaux harmonisés en matière de transport routier.

L'objectif stratégique général est de faciliter le développement d'un marché du transport routier régional plus concurrentiel, intégré et libéralisé dans la région de l'Afrique orientale et australe. Un sous-programme pour les activités spécifiques du COMESA a été formulé. Il est axé sur la mise en œuvre opérationnelle de la Licence de transport du COMESA, l'appui à l'amélioration des Postes-frontières à guichet unique et de leurs performances, la création d'institutions de gestion des Corridors et la gestion de la sécurité routière, entre autres.

Source21

— COMESA International Trade Fair & High Level Business Summit —
 "The Hallmark of Quality"
 17th - 21st July, 2019
 Venue: Kenyatta International Conference Center, Nairobi, Kenya
 Visit: <http://comesabusinesscouncil.org/source21/> to register!

Le COMESA avance vers la création d'un marché régional en ligne



Délégués participant à l'atelier numérique au Malawi, juin 2019

La mise en place du Centre régional d'appui à l'automatisation des douanes (CARSC) du COMESA est en cours, à la suite du succès d'un atelier sur la Zone de libre-échange numérique organisé au Malawi le mois dernier.

L'atelier a réuni des représentants de 17 États membres: Burundi, Djibouti, Égypte, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Kenya, Malawi, Maurice, RDC, Rwanda, Seychelles, Soudan, Tunisie, Union des Comores, Zambie et Zimbabwe. Il a porté sur la mise en place du Portail d'information commerciale, le système de Certificat d'origine électronique du COMESA (COe) –du point de vue

opérationnel et technique– et du cadre de mise en œuvre du système COe.

Les délégués ont noté que le marché en ligne aidera particulièrement les petites et moyennes entreprises à exposer et à vendre leurs produits aux consommateurs sur les marchés régionaux et mondiaux. Le dispositif contribuera à accroître le commerce intra régional.

La réunion a recommandé aux États membres de faciliter, dans la mesure du possible, l'intégration des différents marchés en ligne sur la plateforme régionale du COMESA afin de faciliter l'utilisation

des régimes et des instruments du bloc régional.

Les instruments de la Zone de libre-échange numérique (ZLEN) du COMESA couvrent un Système en ligne de suivi, notification et résolution des obstacles non tarifaires (ONT) comprenant une Gestion coordonnée des frontières (GCF) et le Commerce et la facilitation des échanges, un Système de surveillance des Corridors du commerce et du transport (TTCMS), la mise en place du système de Guichet unique électronique, le Système électronique sanitaire et phytosanitaire (eSPS) et le développement du Marché en ligne régional du COMESA.

Dates	Événement	Lieu
15 - 21 juillet 2019	Sommet économique du COMESA Source 21	Nairobi, Kenya
23 -24 juillet 2019	Réunion des sociétés semencières privées avec les Agences nationales des semences sur l'utilisation des Certificats et des Étiquettes de semences régionales du COMESA	Lusaka, Zambie
23-24 juillet 2019	Private Seed Companies meeting with National Seed Authorities on the use of COMESA Regional Seed Certificates and Labels	Lusaka Zambia
30-31 juillet 2019	Réunion sur le suivi des indicateurs cibles des contributions déterminées au niveau national - Changement climatique	Harare, Zimbabwe
1-2 août 2019	Formation «Green Climate Finance » – Financement climatique vert organisée conjointement avec l'Union africaine et le PNUD	Harare, Zimbabwe